

CAMPING DE LA MOTTE

Accueil : Horaire d'ouverture de la réception : 9H00 à 12H30 & 14H30 à 19H30 hors saison et de 9h00 à 20h00 en juillet et août
Les arrivées s'effectuent à partir de 12h00, les départs avant 12h00

Paiement : carte bancaire, espèces, chèques, chèques vacances, pour les étrangers possibilité de virement IBAN
Possibilité de se procurer à l'accueil gaz, brochures touristiques.

La distribution de courrier se fait dans les casiers prévus à l'accueil dès le passage du facteur, dépôt toute la journée dans une boîte prévue à cet effet

Téléphone : 03.22.27.75.35 Fax : 03.22.23.66.63 Mail : camping.de.la.motte@wanadoo.fr

Messages éventuels à enlever à l'accueil suivant le tableau d'affichage.

Les services :

Le Camping est ouvert du 01 Avril au 08 octobre 2017

Sur place : Bar, frieterie, brasserie, pizzeria, des glaces, confiseries, boissons fraîches.

Du 14 avril au 02 juillet : Ouvert tous les week-end du Vendredi soir au Dimanche soir et jours fériés.

Du 7 Juillet au 03 Septembre : ouverture tous les jours. Le restaurant sera uniquement fermé le mercredi.

Toute commande de pain se passe avant 20h pour le lendemain.

Un supermarché se trouve à 3km du camping, en direction de Fort Mahon.

Piscine couverte & chauffée à 28° : Ouverte tous les jours du 08 Avril au 1^{er} Octobre 2017 de 11h00 à 19h00.

Conditions générales de réservation d'un emplacement

La réservation ne pourra être prise en considération qu'après signature du contrat ci-joint et accord de notre part confirmé par lettre. Cette demande de réservation doit être accompagnée lors de l'envoi du contrat d'un acompte de 30% du montant total du séjour. Il est possible de réserver au téléphone au moyen de la carte bancaire, dans ce cas, le client est censé avoir pris connaissance du règlement intérieur du camp et des conditions générales de location.

Le montant total du séjour moins l'acompte doit être réglé au plus tard le jour de l'arrivée et avant toute installation

Le contrat de location est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé ou sous loué.

L'emplacement est déterminé par le gestionnaire qui tient compte autant que possible des désirs du client. Ces désirs sont à préciser lors de la réservation mais ne peuvent jamais être garantis ou exigés.

Maximum 6 personnes par emplacement. **En Juillet & Août** : Réservation 2 jours mini.

Mise à disposition de l'emplacement à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et libération de l'emplacement avant 12h00 le jour du départ.

En cas de retard d'arrivée, sans avis, passé un délai de 24h, la direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement retenu.

Le séjour est facturé de la date de retenue à la date de départ mentionnée sur le contrat même en cas d'arrivée tardive ou de départ précoce (qui est toujours considéré comme définitif et non remboursable, quelle qu'en soit la raison, au départ du client la parcelle redevient immédiatement à disposition du camping).

En cas d'annulation sans avis, la direction se réserve le droit de réclamer l'intégralité du séjour réservé. En cas d'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception (les annulations par téléphone ou par internet ne sont pas admises) au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte moins les frais de dossier est restitué.

Dans tous les autres cas l'acompte n'est pas remboursé, **nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de campeur couvert ou de votre assureur habituel.**

Toute fausse déclaration sur le nombre d'occupants pourra entraîner l'expulsion sans remboursement ni indemnité.

Un seul véhicule par emplacement, tout véhicule supplémentaire sur l'emplacement ou dans le camping sera facturé 3.50€ par nuit.

Une caution de 60 € vous est demandée lors de votre arrivée pour le prêt d'un badge d'accès au camping. Tout badge perdu ou détérioré sera facturé du même montant.

L'accès à la piscine est réservée exclusivement à notre aimable clientèle se conformant entièrement aux règles de sécurité et d'hygiène de cette installation non surveillée (**Chaussures, shorts et bermudas de bain interdits**).

Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine

La direction décline toute responsabilité concernant les effets personnels des clients déposés à la piscine. En cas de non respect de la propreté pour la piscine il pourra s'avérer que celle-ci soit immédiatement fermée afin d'être traitée.

En basse saison ou pour des raisons indépendantes de notre volonté, le camping se réserve le plein droit de modifier voir supprimer certaines installations et aménagements ou prestations prévus.

Animaux : (sous réserve d'acceptation) uniquement sur les emplacements, doivent être tenus en laisse sur le camping, tatouage et vaccination contre la rage obligatoire (arrêté du 30/06/1992), le carnet de vaccination est à présenter à l'arrivée. Ils ne doivent pas être laissés seuls dans un véhicule, tente ou sur l'emplacement.

Des sachets sont à votre disposition à l'accueil pour ramasser leurs éventuelles souillures.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping dont il est censé avoir pris connaissance à son arrivée.

En cas de litige, seul le texte français fera foi et les tribunaux d'Amiens seront seuls compétents.